

Réf: Dossier 353039

Avis de constitution

SOCIETE « GRIPS ENERGY IVORY COAST »

Siège Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 8, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRIPS ENERGY IVORY COAST »

Objet : - la conduite et l'exécution de projets dans le domaine de l'électricité en Côte d'Ivoire?;

- la détention de tous droits se rattachant aux activités visées ci-dessus ;

- la prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la société ou à tous objets similaires ou connexes, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts, de fusion, d'association, d'alliance, de commandite, ou autres ; et

- plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 8, Ilot 00

Dirigeant(s) M TIMON PATRIC HERZOG (COGÉRANT), M DE MARCHI FERNANDES ADRIANO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11027 du 24/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65778/GTCA/RC/2024 du 24/10/2024

